

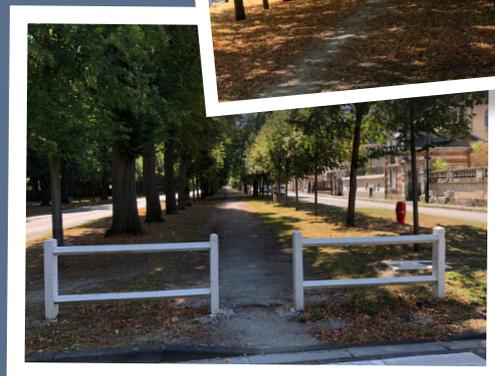
Quel avenir pour le patrimoine compiégnois ?

Compiègne, pour vous,
c'est ça ? ou ça ?



Quel avenir pour les Avenues ?

Les Avenues de Compiègne, pour vous,
c'est ça ? ou ça ?



Comment voyez-vous l'avenir de Compiègne et des Avenues ?

- Acceptez-vous que des particuliers s'approprient les Avenues à usage de parking personnel, alors qu'il est interdit d'y stationner et qu'elles sont le bien commun des Compiégnois et un facteur de prestige et d'attractivité pour notre ville ?
- Pouvez-vous accepter que l'ancien Haras et l'emprise de la maison d'arrêt puissent donner lieu à de nouvelles opérations immobilières bas de gamme ?
- Voulez-vous que les Avenues, qui sont véritablement la «ville à la campagne», deviennent une vitrine du développement durable et non plus un vaste parking ponctué d'ordures du fait de la coupable négligence de certains riverains ?
- Voulez-vous que les plots métalliques de tous modèles, de toutes matières et de toutes tailles qui déparent nos Avenues soient remplacés par de petits plots en bois – comme sur l'avenue de Grande-Bretagne –, une extension du réseau de chaînes métalliques mis en place sous Charles X ou des lisses en béton peint, comme dans les autres villes hippiques ?
- Voulez-vous un renforcement de la présence policière sur les Avenues et dans nos rues ?
- Refusez-vous que les modifications du plan de circulation dans Compiègne transforment les Avenues en boulevard périphérique ?
- Voulez-vous la création d'une commission municipale ouverte aux membres de la société civile et aux représentants des associations de sauvegarde du patrimoine compiégnois – chargée de veiller à la qualité du bâti, pour préserver l'agrément architectural de Compiègne, la qualité de vie sur les Avenues et la valeur vénale de votre bien ?

Refusons que les Avenues – classées en 1933, 1934 et 1994 et fleuron du patrimoine compiégnois et français –, ne deviennent le parent pauvre et la périphérie sacrifiée de l'ARC !

Mobilisez-vous : l'association des Avenues de Compiègne fera entendre votre voix lors des élections municipales de 2020 !

Venez débattre de l'avenir du patrimoine compiégnois et des Avenues aux États Généraux des Avenues

le samedi 17 novembre 2018, à 10 h 15

salle 4 de la Mairie annexe, rue de la Surveillance

Les propositions qui seront adoptées lors de cette réunion seront soumises à un référendum des Avenues puis remises au maire de Compiègne et aux autres candidats aux élections municipales de mars 2020

Seuls les adhérents de l'association des Avenues de Compiègne à jour de cotisation pourront participer à cette réunion.